

# Qu'est ce que l'éducation financière ?

## I. Définition

Selon une définition du Conseil de l'OCDE de juin 2005, l'éducation financière est le processus par lequel des consommateurs/investisseurs :

- améliorent leur **connaissance** des produits, concepts et risques financiers
- acquièrent au moyen d'une information, d'un enseignement ou d'un conseil objectif, les **compétences** et la **confiance** nécessaires pour :
  - devenir plus sensibles aux risques et opportunités en matière financière,
  - faire des choix raisonnés, en toute connaissance de cause,
  - savoir où trouver une assistance financière,
  - prendre d'autres initiatives efficaces pour améliorer leur bien-être financier.

Une conception plus large étend l'éducation financière à l'ensemble de la population et non pas aux seuls consommateurs/investisseurs et inclut une dimension culturelle et moins pragmatique, à savoir la compréhension par chacun du monde économique et financier dans lequel il vit.

Cette définition est notamment utilisée en France par l'Institut pour l'*Education Financière du Public*. Elle entend dépasser le caractère utilitariste de la définition anglo-saxonne, aujourd'hui retenue par l'OCDE

## II. Enjeux et Objectifs

### a. Nécessité de développer l'éducation financière du public

Selon une étude de l'OCDE de 2005 dans le cadre du Projet sur l'éducation financière, peu de pays ont mené des enquêtes systématiques mais le constat était unanime : il existe partout un déficit de maîtrise des questions financières par les particuliers.

Plus inquiétant encore : non seulement les particuliers ne connaissent ou ne comprennent généralement pas suffisamment le domaine financier, mais ils croient le plus souvent en savoir bien plus que ce n'est le cas. Une enquête australienne a en effet montré que si 67 % des personnes interrogées déclaraient comprendre le principe des intérêts composés, elles n'étaient que 28 % à donner la bonne réponse à un problème fondé sur cette notion.

Or les évolutions du monde social et des produits financiers rendent chaque jour plus urgente une éducation approfondie du grand public en matière financière.

#### *1. Le transfert de la responsabilité financière vers le citoyen*

On assiste à un déplacement croissant vers le citoyen des responsabilités et risques associés aux décisions financières.

Dans le domaine de la **protection sociale**, l'assuré bénéficie de garanties moins fortes qu'auparavant et doit recourir à l'épargne individuelle pour combler les vides laissés par l'insuffisance des garanties collectives.

Ainsi, les systèmes d'assurances complémentaires (santé, retraite...) se sont développés, d'abord dans les pays anglo-saxons, puis un peu partout dans le monde, en Suède, en France... L'exemple du passage progressif des retraites à prestations définies (le système collectif de retraites garantit le montant des pensions futures) vers les retraites à cotisations définies (seul le montant des cotisations est connu) en est l'illustration.

Il semble dès lors indispensable de donner aux citoyens les outils leur permettant d'exercer ces nouvelles responsabilités en toute connaissance de cause.

## 2. La complexité croissante des produits et services financiers

Les marchés et les produits financiers étant de plus en plus complexes, les décisions qui incombent aux consommateurs de produits financiers sont très difficiles et nécessitent une solide connaissance des produits financiers, sans que le particulier en soit toujours conscient.

Les consommateurs n'ont en effet pas uniquement à leur disposition des prêts bancaires avec des taux d'intérêt différents ou des plans d'épargne différents, mais toute une gamme d'instruments d'emprunt et d'épargne perfectionnés et dotés de multiples options : prêt in fine, trackers, FCPI, *asset-backed securities*, produits garantis ou structurés...

Le fait que soit aujourd'hui soulignée la nécessité de mettre en place des programmes de formation des vendeurs de crédits non professionnels, dans le cas des crédits à la consommation) illustre bien le désarroi dans lequel peuvent se trouver les particuliers.

Les affaires Benific et Madoff démontrent que les particuliers, et pas seulement eux, dans le cas de l'affaire Madoff, qu'il s'agisse de petits épargnants ou de riches investisseurs, ne possèdent que rarement le temps et la capacité d'expertise nécessaires à une utilisation optimale des services financiers. Ils peuvent ainsi perdre gros à cause de contrats trop vite lus ou d'une confiance trop vite accordée à ceux qui les conseillent.

La crise des subprimes a aussi révélé les conséquences dramatiques de la rencontre entre des prêteurs trop confiants et rémunérés selon le nombre de prêts accordés, et des particuliers aux trop faibles revenus qui s'endettent dans des conditions très dangereuses (avec un crédit hypothécaire et à taux variable) sans en avoir conscience.

## 3. L'apprentissage par l'erreur est trop coûteux dans le domaine des finances personnelles

Dans ce domaine, il est particulièrement malaisé de se remettre d'une situation d'échec : s'extraire d'une spirale de surendettement présente de telles difficultés qu'il vaut mieux que tout soit mis en œuvre au préalable pour limiter les risques.

En 2009 une étude CSA/Cresus révèle que les crédits revolving sont impliqués dans 89 % des dossiers de surendettement, ce qui traduit une faible connaissance des mécanismes de crédit. En effet, user de ces crédits très chers lorsque l'on est déjà dans une situation précaire sur le plan financier est particulièrement dangereux.

Le travail de prévention est donc essentiel dans le domaine des finances personnelles, ce qui implique de mettre en œuvre une éducation financière efficace, et ce dès le plus jeune âge.

## 4. Le constat d'une attente de la population

Face à ces phénomènes, il semble que les populations expriment de manière croissante leur désir de disposer des connaissances financières de base.

Aujourd'hui les parents jouent un rôle fondamental dans l'approche que les jeunes ont de l'argent, notamment en France : *ils sont la principale source de conseils dans ce domaine* (pour 81 % des 15-20 ans).

Par ailleurs 49 % des 18-20 ans disent ne pas avoir reçu d'enseignement sur les notions d'argent et de finance dans le cadre de leur scolarité et 73 % sur la gestion du budget et les finances personnelles. Or, les parents étant eux-mêmes mal ou pas informés sur les problématiques de finances personnelles, il n'est pas étonnant que cet apprentissage se révèle insuffisant.

Selon une étude de l'AMF de décembre 2004, près de 3 Français sur 4 affirment ne pas s'y connaître en finance. Près de 60 % des sondés ne s'estiment pas en mesure de choisir un produit financier ou

d'en discuter avec des amis.

Par ailleurs 68 % des 15-20 ans se prononcent en faveur de l'instauration de cours d'éducation financière dès le collège ou le lycée.

## **b. Objectifs et bénéfices attendus**

### *1. Objectifs*

L'éducation financière va donc viser à donner à tous les citoyens un corpus de connaissances et de savoir-faire leur permettant de faire des choix pertinents dans le domaine financier, c'est-à-dire d'être en mesure d'analyser quels types de crédits et de placements sont les plus adéquats au regard de leurs objectifs.

Elle va également viser à accompagner les populations les plus défavorisées à qui il convient de donner à chacun accès à l'outil financier de base que constitue le compte bancaire. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, entre 3 et 10 % des gens n'ont pas accès à un compte bancaire, ce qui les exclut de fait de pans entiers de la vie sociale.

Le problème est encore plus marqué dans les pays émergents.

### *2. Vertus de l'éducation financière*

L'éducation financière peut se révéler également bénéfique pour l'ensemble du corps social.

Les individus peuvent ainsi plus facilement optimiser la gestion de leur capital et anticiper financièrement les situations imprévues.

La diminution des risques d'exclusion financière permet aussi de renforcer l'intégration des plus défavorisés.

Enfin, l'économie elle-même se portera d'autant mieux que seront favorisés les comportements avisés en matière d'épargne et l'apport de liquidités aux marchés financiers.

## **III. Les publics cibles**

### *1. Les jeunes et l'école*

La question financière doit, comme la majorité des autres sujets, être enseignée tôt pour se révéler plus efficace.

Si à l'école primaire une simple sensibilisation semble nécessaire, il convient de mettre en place une réelle éducation financière à destination des élèves des collèges et surtout des lycées. C'est en effet à l'âge où ils sont confrontés à la gestion de leur premier budget qu'il est indispensable que les jeunes disposent de connaissances leur permettant de comprendre les notions de budget, de risque, de taux d'intérêt et d'épargne.

### *2. Les personnes précaires et/ou avec de faibles ressources*

Ces personnes sont donc financièrement isolés dans un monde où les transactions financières – et notamment le versement des prestations sociales – se font de plus en plus par voie électronique.

Par ailleurs les personnes en situation précaire sont parmi les principales victimes du surendettement, notamment car le chômage est l'une des causes principales de non-remboursement d'un crédit. Il convient donc d'orienter les publics les plus fragiles vers des formules de crédit modéré ou vers d'autres solutions financières.

### *3. Les consommateurs*

Comme on l'a vu plus haut, les consommateurs de produits financiers sont au cœur de la définition de l'OCDE sur l'éducation financière. En effet dans la perspective anglo-saxonne, c'est en permettant auxdits consommateurs de faire un choix averti que l'on permettra aux marchés financiers de fonctionner de manière harmonieuse. Si chaque agent du marché financier possède une information parfaite, alors la fixation des cours de chaque entreprise en déterminera avec exactitude la valeur réelle.

Malgré les limites de cette vision, il n'en est pas moins logique de s'adresser avant tout à ceux qui sont amenés à utiliser les produits. De plus, ces consommateurs sont de plus en plus nombreux, ce qui ne signifie pas que leur maîtrise des mécanismes financiers s'accroît.

De même le sujet de l'éducation financière est, au niveau européen, traité principalement par la Direction des consommateurs.

#### 4. Les actifs

Les personnes actives sont une cible privilégiée des actions d'éducation financière, particulièrement concernant le sujet de leurs retraites. Les produits d'épargne retraite sont en effet spécifiques et complexes : il s'agit de contrats de très long terme qui concernent des gens qui n'ont pas forcément un niveau élevé de connaissances, de pratique financière, et de revenus. Les produits sont eux mêmes particulièrement complexes avec une multitude de facteurs à prendre en compte (intérêts et rendements, risques, longévité, imposition...).

Les études montrent que l'épargne retraite est à peu près partout l'un des produits financiers les moins bien compris. Elles montrent également que les individus n'épargnent pas assez pour s'assurer au moment de la retraite le niveau de revenu qu'ils espèrent et que souvent, ils n'épargnent pas de façon avisée.

De même, le développement de l'épargne salariale est une raison d'élever le niveau d'éducation financière, non seulement des représentants des salariés qui participent à l'administration des fonds collectifs (en France les conseils de surveillance des FCPE sont composés pour moitié de représentants du personnel) mais également de l'ensemble des salariés qui sont confrontés à des choix personnels d'investissement.

Enfin, l'entreprise est le lieu dans lequel se prennent traditionnellement les décisions de formation continue ; les actifs sont donc susceptibles de profiter des droits à formation offerts dans la plupart des pays développés et notamment en France (DIF et 1% formation).

## IV. Les actions menées

### a. A l'échelle internationale

#### 1. L'OCDE

L'acquisition des connaissances relatives à l'argent relève aujourd'hui plus souvent de l'expérience que de l'enseignement formel. Alors que la maîtrise des finances personnelles fait partie des compétences indispensables à la vie courante, elle n'est traitée comme telle que dans peu de systèmes éducatifs.

L'OCDE a publié en novembre 2005 une première étude internationale sur ce thème (« Pour une meilleure éducation financière »).

Dès juillet 2005, l'OCDE avait déjà publié ses *premières recommandations* sur les principes et les bonnes pratiques relatifs à la sensibilisation et l'éducation financières.

Parmi les idées principales, on peut retenir que :

- L'éducation financière doit commencer à l'école, la population devant être formée aux questions financières à un âge aussi précoce que possible.

- L'éducation financière doit s'inscrire dans les principes de gouvernance des institutions financières, dont la transparence et la responsabilité doivent être encouragées.
- Les institutions financières doivent se doter de codes de conduite pour leur personnel.
- Il convient d'encourager la sensibilisation des futurs retraités à la nécessité d'évaluer l'adéquation financière de leurs régimes actuels de pensions public et privé. (des études de l'OCDE ont par exemple montré que 4 travailleurs américains sur 10 n'épargnaient pas en vue de leur retraite)
- Il convient d'encourager des campagnes nationales, des services d'information gratuits et des dispositifs d'alerte sur des situations à haut risque pour les consommateurs de produits ou services financiers (notamment les cas de fraude).

L'OCDE a par ailleurs adopté le 28 mars 2008, un ensemble de recommandations relatives aux « bonnes pratiques » d'éducation financières quant aux pensions et aux assurances.

Des bonnes pratiques ont également été formulées concernant le crédit, qui devraient être adoptées définitivement sous peu.

Enfin à l'occasion de la [Conférence internationale de Washington](#) sur l'éducation financière (qui s'est tenue les 7 et 8 mai 2008), l'OCDE a lancé un nouveau site Web, portail d'informations sur le sujet. L'organisation internationale a également constitué un réseau mondial d'experts publics en éducation financière, qui s'est réuni pour la première fois à la veille de la conférence puis à Bali et enfin à Paris les 18 et 19 mai 2009.

## II. Les autres instances internationales

Différentes instances et forums agissent également dans le monde pour promouvoir l'éducation financière.

Ainsi le Forum International sur l'Education Financière et la protection du Consommateur se tient régulièrement depuis 2003 et débat de ces questions dans [des débats annuels](#).

Créée en 2007, l'IFIE (International Forum for Investor Education) est une organisation du secteur privé, à but non lucratif dont l'objectif principal est d'améliorer l'éducation en matière d'investissement dans le monde, afin de permettre aux consommateurs de choisir des produits financiers et d'investir en connaissance de cause. Elle est soutenue par l'OICV (Organisation Internationale des Commissions de Valeurs) ; elles ont organisé conjointement [deux conférences internationales](#), l'une à Madrid et l'autre à Washington.

## III. Dans l'Union Européenne

La Commission européenne a produit une [communication](#) le 18 décembre 2007 concernant l'éducation financière.

Face au déficit de connaissances des consommateurs au sujet des produits financiers et devant la croissance du choix et de la complexité de ces produits, la Commission a en effet décidé de promouvoir le développement de l'éducation financière au sein de l'Union européenne (UE).

L'élaboration de programmes d'éducation financière doit être favorisée grâce à :

- une prise de conscience de la nécessité de lutter contre l'inculture financière
- une mise en commun des meilleures pratiques;
- le développement d'outils pratiques pour faciliter un meilleur enseignement de l'éducation financière dans les écoles.

De même, dans une **résolution** adoptée le 18 novembre 2008, le **Parlement européen** réclame l'amélioration de l'éducation et de la sensibilisation des consommateurs en matière de finances et de crédit. S'appuyant sur la crise des subprimes, le Parlement européen souligne la nécessité d'inclure l'éducation financière dans les programmes scolaires, d'instaurer un réseau d'éducation financière associant secteur public et privé.

Les actions de la Commission européenne

L'éducation financière est certes du ressort des États membres mais l'UE peut apporter une aide pratique importante. Différentes initiatives ont déjà été mises en œuvre :

- un outil d'éducation en ligne, Dolceta (<http://www.dolceta.eu/>) propose une formation en matière de consommation aux adultes et devrait mettre en ligne en 2010 un programme éducatif.
- un groupe d'experts en éducation financière a été créé, qui a pour mission de diffuser les meilleures pratiques sur le continent, d'harmoniser les méthodes d'enseignement et les programmes et de conseiller la Commission européenne sur les questions relatives à l'éducation financière.
- Depuis 2004 l'Agenda Europa élaboré par la Commission Européenne en partenariat avec Génération Europe. En France c'est l'INC qui est chargé de distribuer gratuitement à 220 000 exemplaires dans les classes. Il s'agit d'informer les jeunes de 15 à 17 ans de leurs droits en matière de consommation, notamment vis-à-vis des produits financiers. Un kit pour les enseignants a également été fourni pour faciliter leur tâche de tuteurs.

## b. Par pays

Les différents pays occidentaux ont plus ou moins pris conscience de l'importance de développer une politique d'éducation financière. Les pays anglo-saxons semblent néanmoins plus avancés que les autres, même si l'Union Européenne tente d'impulser une dynamique en Europe continentale.

Si l'éducation financière se caractérise souvent par un empilement d'acteurs pas forcément coordonnés, il faut souligner que les pays les plus avancés dans ce domaine ont déjà mis en œuvre une stratégie nationale, qui permet de fixer une ligne directrice aux différentes actions et de renforcer la coordination entre elles. L'élaboration de cette stratégie suppose néanmoins que l'État manifeste la volonté politique de promouvoir l'éducation financière.

Les stratégies nationales de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et des États-Unis présentent des caractéristiques communes :

- un organisme gouvernemental non partisan surveille la stratégie nationale;
- un comité directeur assure le leadership;
- la stratégie est mise en œuvre par le truchement de partenariats sectoriels.

A noter que les petits pays d'Asie orientés vers la finance (Singapour, Malaisie...) développent eux aussi une importante activité en terme d'éducation financière, le plus souvent là aussi à partir d'une impulsion donnée par une agence nationale.

### I. Au Royaume-Uni

Pays le plus en pointe en terme d'éducation financière, le Royaume-Uni est l'un des premiers à avoir mis en place une stratégie nationale. La FSA (Financial Service Authority, l'autorité de régulation financière britannique) est l'autorité mandatée pour l'élaborer et la mettre en œuvre. Son budget est passé de 4 million £ par an en 2005/2006 à 22,5 £ en 2008/2009.

Un autre important acteur britannique est le Personal Finance Education Group (PFEG), une organisation à but non lucratif qui aide les enseignants à développer les capacités financières des jeunes. Son objectif déclaré est de faire en sorte que tous les jeunes quittant le système éducatif disposent de la confiance et des connaissances financières nécessaires pour participer pleinement à la société. Le

PFEG a établi un système d'évaluation qualitative permettant d'identifier les supports dont la qualité a été reconnue par des professionnels, et d'éliminer ainsi les tâtonnements inhérents à la sélection de ressources pédagogiques.

Enfin le gouvernement a investi 11,5 millions £ dans l'éducation financière dans les écoles entre 2008 et 2011.

## II. Au Canada

La problématique de l'éducation financière au Canada est assez ancienne et mêle l'intervention d'acteurs privés et publics. La deuxième conférence nationale canadienne sur l'éducation financière, intitulée «Aller de l'avant en matière de littératie financière», s'est déroulée en mars 2009, sous l'égide de l'ACFC, du SEDI et du Forum conjoint des autorités de réglementation des marchés financiers.

Ces trois institutions sont les principaux acteurs de l'éducation financière au Canada. Si l'action est locale, la nécessité de la définition d'une stratégie nationale, à l'instar des autres pays anglo-saxons, se fait de plus en plus claire et ces institutions la réclament.

L'ACFC (Agence de la consommation en matière financière) est un organisme indépendant, créé en 2001, qui a pour objectif de fournir aux consommateurs des renseignements exacts sur les produits et les services financiers. Cette institution est issue d'un processus qui a commencé en décembre 1996 avec la création du « Groupe de travail sur l'avenir du secteur des services financiers canadien ».

Elle informe les Canadiens au sujet de leurs droits et responsabilités lorsqu'ils traitent avec des institutions financières sous réglementation fédérale. L'ACFC veille aussi au respect des lois sur la protection des consommateurs, et des codes de conduite et des engagements publics qui s'appliquent aux banques et aux sociétés de fiducie, de prêt et d'assurances constituées en vertu d'une loi fédérale.

Le SEDI (Social and Enterprise Development Innovations) est un organisme sans but lucratif qui cherche à aider les Canadiens à faibles revenus à devenir autonomes financièrement. Depuis 22 ans, le SEDI travaille de concert avec des entreprises, des organismes gouvernementaux et plus de 800 organisations sans but lucratif, pour développer des initiatives en littératie financière (le terme canadien pour « éducation financière »), en constitution d'actif et en entrepreneuriat. En 2008, le SEDI a lancé le Canadian Centre for Financial Literacy, avec pour objectif de renforcer les connaissances financières de base de plus de 230 000 Canadiens à faible revenu d'ici 2013.

Le FORUM CONJOINT a été établi comme un mécanisme par l'intermédiaire duquel les organismes de réglementation des régimes de retraite, des valeurs mobilières et de l'assurance coordonnent, harmonisent et simplifient la réglementation des produits et services financiers au Canada. Il a pour objectif d'améliorer de façon continue le système de réglementation des services financiers par l'entremise d'une plus grande harmonisation et d'une meilleure coordination des approches en matière de réglementation.

Parmi les autres acteurs de l'éducation financière au Canada on peut également citer la Fondation canadienne d'éducation économique et le Conseil du Crédit économique, régulateur de chaque province et notamment réunis dans le CSA (Canadian Security Administration).

## III. En France

Malgré un retard initial, l'éducation financière commence aujourd'hui à émerger en France. Les acteurs dans ce domaine se sont récemment accrus. Il s'agit essentiellement d'associations à but non-lucratif.

## 1. L'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP)

Créé en 2006 à l'initiative de et avec le soutien de l'AMF et de NYSE-Euronext, l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) est une association d'intérêt général visant à développer la culture financière des Français. Aujourd'hui la Fédération bancaire française (FBF), la Banque de France et différents partenaires privés accordent également leur soutien financier.

Comme le souligne sa signature, La finance pour tous, L'IEFP a pour mission d'aider chacun à acquérir les connaissances de bases nécessaires pour se sentir plus à l'aise avec les questions financières et prendre en toute connaissance de cause les décisions qui le concernent. Néanmoins l'éducation financière est ici envisagée au sens large, puisque l'objectif est de donner aux citoyens toutes les clefs pour comprendre et agir dans l'univers financier. A cette fin certains sujets dépassant le pur cadre des finances personnelles sont abordés (la crise financière, les paradis fiscaux...).

Son principal outil est son site Internet qui cible prioritairement trois publics : les jeunes (principalement touchés par le manque de culture financière), les actifs en entreprise et les consommateurs de produits financiers. Différents modules pédagogiques et conférences sont également proposés pour les enseignants.

Plus de 1 500 articles et outils pédagogiques permettent à ce jour (mi 2009) au public de s'informer sur les questions financières, générales ou spécifiques.

L'IEFP a conduit une première étude sur le comportement des jeunes (15-20 ans) vis-à-vis de l'argent, réalisée par l'institut CSA en 2006.

Des ouvrages sont également rédigés : *Vos enfants et l'argent* en 2007, à destination des parents et de leurs enfants et *Les Finances personnelles pour les Nuls*, paru en avril 2009.

L'IEFP est par ailleurs l'organisme français participant aux conférences internationales organisées sur le sujet. Il organise en mai 2009 en partenariat avec l'OCDE un conférence sur le thème : L'éducation financière, une réponse possible à la crise ?.

## 2. Les clefs de la banque

En 2004, la Fédération bancaire française a lancé le programme « Les Clés de la banque ».

Les Clés de la Banque est destiné à apporter au public les renseignements et les conseils dont il peut avoir besoin pour comprendre les mécanismes bancaires et les utiliser au mieux.

Par ailleurs la FBF a organisé un certain nombre de séances d'information dans les lycées au sein de huit académies.

Les Clés de la Banque est un service indépendant de toute enseigne commerciale.

## 3. Finances & pédagogie

Créée en 1957 par les Caisses d'Epargne, Finances & Pédagogie est une association qui réalise des actions de sensibilisation et de formation, sur le thème de l'argent dans la vie, auprès de tout public. Finances & Pédagogie intervient auprès d'entreprises des secteurs public et privé en tant qu'organisme de formation.

Elle intervient également auprès des jeunes en milieu éducatif, des bénéficiaires de dispositifs mis en place par l'économie sociale et les collectivités territoriales, et des salariés d'entreprises via la formation professionnelle.

## 4. L'École de la Bourse

L'École de la Bourse est spécialisée dans l'initiation aux marchés financiers. Au-delà du grand public, l'École de la Bourse accompagne également les sociétés cotées qui ont pris l'initiative de formations spécifiques pour leurs clubs d'actionnaires, les membres de conseil de surveillance d'épargne salariale ou leurs salariés.

Elle fait partie de la Fédération Française des Clubs d'Investissement et est soutenue par NYSE-Euronext.

## 5. Le travail des associations

Le crédit et le surendettement comme préoccupation majeure

La Fondation Cresus (Chambre REgionale du SUREndettement Social) constitue l'un des acteurs importants de la lutte contre le surendettement et l'exclusion bancaire. Ce réseau de structures régionales promeut des initiatives telles que le microcrédit personnel ou le conseil aux particuliers.

Les différentes associations de défense des consommateurs (UFC-Que choisir, UNAF) s'intéressent de plus en plus à la question des produits financiers. Le thème du crédit revolving et de sa responsabilité avérée dans les cas de surendettement a été notamment l'objet d'un rapport de l'UFC et d'un communiqué appelant à des règles plus protectrices.

Dans le cadre du projet de loi modifiant les règles propres aux crédits renouvelables les associations ont d'ailleurs été conviées à donner leur avis.

Soutenues par la Commission européenne, douze organisations européennes de consommateurs dont cinq associations françaises de consommateurs locales ou nationales, telles Familles rurales, l'Union féminine civique et sociale et l'Union nationale des associations familiales, éditent un CD-Rom sur le thème « Gérer son budget » en 2003. Ce support est destiné aux jeunes de 16-25 ans qui se lancent dans la vie active. Il vise à leur donner la possibilité de maîtriser les règles budgétaires et de consommation responsable, grâce à un simulateur de budget qui permet d'apprendre à vérifier les dépenses et d'être informés sur celles qui sont déconseillées. Le CD-Rom pour la formation peut-être utilisé en groupe avec un animateur ou en auto-formation. Il comprend aussi un livret pédagogique imprimable et des fiches thématiques pédagogiques animées.

# V. Limites et débats

### a. L'éducation financière ne doit pas se substituer à la régulation

L'éducation financière peut compléter, mais ne pourra jamais remplacer d'autres aspects d'une politique financière efficace, tels que la protection des consommateurs et la réglementation des institutions financières.

Les deux domaines d'actions sont complémentaires. Les consommateurs de produits financiers doivent être protégés par des dispositifs légaux, mais aussi être en mesure de faire valoir leurs droits, ce qui nécessite une information largement diffusée.

Néanmoins même informé, le consommateur se trouverait en position de faiblesse si, par exemple, les clauses contractuelles n'étaient pas sérieusement encadrées par les pouvoirs publics.

Cette position n'est cependant pas partagée par tous et des tenants d'une pensée libérale estiment que l'information suffit à la responsabilisation des consommateurs de produits financiers, et permet précisément d'éviter des réglementations trop contraignantes.

### b. L'éducation, préalable indispensable à l'information commerciale et au conseil

La distinction est importante entre, d'une part, les autorités publiques et les autorités de régulation en

charge d'une meilleure éducation, et d'autre part, les conseillers en placement du secteur privé tels que les établissements bancaires et les courtiers.

Si l'éducation financière, pour être objective et neutre, doit être prise en charge par des institutions indépendantes et à but non lucratif, le rôle de conseil des professionnels de la finance ne doit pas être négligé. L'éducation financière est en effet une nécessité pour permettre aux consommateurs de négocier en toute connaissance de cause avec leurs conseillers commerciaux. Elle leur permet également de tirer profit des obligations d'information auxquelles sont de plus en plus soumis les professionnels de la finance. En effet, même pourvu de connaissances suffisantes, le particulier se trouverait toujours moins bien informé et averti que le professionnel, qui disposerait dès lors d'un ascendant sur lui. De plus il faut veiller à la qualification des conseillers financiers, ainsi qu'à leur mode de rémunération, sans quoi un biais fort les incite à vendre des produits financiers sans se soucier suffisamment de la pertinence, pour le client comme pour l'institution, d'un montage financier (cette remarque vaut tout particulièrement pour les crédits comme l'illustre la crise des subprime).

C'est pour éviter cet écueil que les réglementations les plus récentes, renforcent et encadrent progressivement les obligations d'information et de conseil des institutions financières à l'égard des particuliers (voir par exemple la directive MIF). De même le projet de loi réformant le crédit à la consommation en France renforce les obligations de formation pour les distributeurs de crédit non-professionnels.

### *c. Une action structurellement en retard ?*

Il est parfois reproché à l'éducation financière d'être toujours en retard d'une vague de complexité et d'innovation financière. La mise en place d'outils pédagogiques requiert du temps, et ne serait pas capable de fournir une information suffisamment pertinente par rapport aux produits financiers existant, en constant renouvellement.

Si cette critique n'est pas dépourvue de sens, elle ne saurait pour autant justifier l'inaction au motif qu'une éducation financière exhaustive serait impossible. De plus, cette critique met l'accent sur la nécessité de fournir constamment une information financière à destination du grand public, ainsi que d'inclure l'éducation financière au sein des programmes de formation continue et de ne pas se limiter à l'école.

### *d. Le rôle du système éducatif national*

Cette question est fondamentale en ce que le système éducatif constitue l'une des meilleures garanties de toucher un public large, jeune et de diffuser une culture qui soit identique pour tous en s'assurant qu'il ne s'agisse pas d'une action atomisée et/ou ponctuelle.

La Commission européenne préconise par ailleurs une harmonisation des programmes scolaires des différents Etats membres comme condition essentielle au développement d'une véritable culture financière dans toute l'Europe.

S'il est peu probable que l'éducation financière devienne une matière à part entière, il est toutefois possible de l'intégrer à certains enseignements (mathématiques, économie).

Néanmoins, les contraintes budgétaires et temporelles ont pour l'instant empêché que de véritables actions soient menées dans les écoles en France.

Un partenariat avec les autres acteurs institutionnels évoqués précédemment pourrait par ailleurs constituer un compromis intéressant.

### *e. La théorie comportementaliste*

Différents auteurs, dans la lignée des thèses comportementalistes, estiment que l'éducation financière serait vouée à l'échec, du fait des émotions spécifiques qui lient les individus à leur argent.

La forte charge symbolique de l'argent empêcherait les acteurs individuels d'agir de manière rationnelle dans ce domaine, leurs pulsions et affects finissant toujours par dicter leurs comportements. A cela s'ajouterait une incapacité à se projeter suffisamment dans l'avenir, qui biaise également nos décisions financières.

Au Royaume-Uni, on a pu constater que seulement 51 % des salariés s'inscrivent à des plans de retraite en entreprise qui pourtant sont financés intégralement par les employeurs, et ne coûtent rien aux salariés.

De nombreux autres éléments psychologiques nous induisent en erreur quand il s'agit de gérer notre argent : le «biais de familiarité» conduit certains à favoriser les actions des sociétés les plus connues avec une forte dimension affective, tandis que, parfois victimes du «biais de confirmation», les investisseurs ne retiennent que les informations qui corroborent leurs décisions en faisant abstraction des données allant à leur rencontre. L'analyse de la crise financière, et particulièrement de la crise des subprimes, souligne à quel point l'irrationalité peut rapidement prendre le dessus lorsqu'une « convention » s'établit à propos d'un secteur économique, censé permettre des profits toujours plus élevés sans risque.

Malgré les forces de cette thèse, il est difficile de penser qu'une meilleure information et compréhension des produits financiers ne permette pas une utilisation plus raisonnée de ces derniers. La part d'irrationnel dans le comportement de chacun vis-à-vis de l'argent, si elle n'est pas nulle, n'est probablement pas non plus capable d'annihiler tout recul des individus. L'éducation financière des particuliers et la régulation réglementaire des comportements des professionnels constitueront toujours les meilleurs moyens pour tenter d'apporter le maximum de rationalité dans l'univers de la finance.

Enfin dans la perspective « française » de l'éducation financière, l'apport de celle-ci en tant qu'outil de compréhension du monde financier et économique demeure, même s'il est en tout état de cause difficile d'influer directement sur les comportements.

## *f. Les débats sur l'évaluation*

### **1. Des limites**

L'évaluation des résultats de l'éducation financière, si elle est menée de façon globale et intuitive, pourrait mener à la conclusion de son inutilité, corroborant les thèses comportementalistes.

En effet on n'a pas constaté, c'est le moins qu'on puisse dire, que les épargnants des pays anglo-saxons, les plus avancés en terme de programmes d'éducation financière, se soient le mieux comportés (excès d'endettement des ménages et faiblesse de leur épargne) !

Cette impression d'échec tient peut-être à l'objectif que se sont fixé les politiques nationales d'éducation financière dans les pays anglo-saxons. Au Royaume-Uni par exemple, les méthodes d'évaluation des résultats de l'éducation financière reposent sur la définition de cinq compétences (savoir faire son budget, ne pas se créer de découvert, savoir mettre en œuvre un projet financier, choisir ses placements financiers et suivre régulièrement l'évolution des placements financiers). Il s'agit là d'une orientation centrée exclusivement sur le savoir-faire et qui cherche à influencer directement sur les comportements.

La thèse comportementaliste peut donc peut-être expliquer pourquoi une telle perspective est trop limitée, et surtout risque d'être confrontée à l'échec.

### **2. Contrebalancées par des résultats qui semblent avérés**

Toutefois, c'est également parce que ces pays, de par leur culture et la structure de leur économie, ont été particulièrement touchés par les facteurs rendant nécessaire l'éducation financière (responsabilisation financière des individus, complexification des produits financiers), que celle-ci s'est développée là-bas en premier lieu.

La crise financière actuelle inciterait plutôt à penser que les efforts de sensibilisation du grand public

ont jusqu'ici été insuffisants et doivent être accrus.

De plus, malgré la difficulté qu'il y a à évaluer les actions d'éducation financière, il semble bien que celles-ci se révèlent efficaces.

Malgré la crise actuelle, les Etats-Unis ont jusqu'ici obtenu d'intéressants résultats en termes d'éducation financière.

Selon une étude réalisée par l'université de Stanford (« Education and Saving: *The Long-term Effects of High School Financial Curriculum Mandates* »), les politiques éducatives qui rendent obligatoire l'enseignement de matières liées aux processus décisionnels financiers des ménages mènent à une augmentation progressive des actifs des jeunes concernés. Les bénéfices équivalaient à une année supplémentaire de revenu net au cours de l'existence d'un individu moyen.

Les conseils en matière d'hypothèque dispensés avant que les particuliers ne choisissent leur emprunt se sont quant à eux révélés efficaces pour réduire les risques d'impayés sur les prêts immobiliers. Les consommateurs qui assistent à des entretiens de conseil individuel sur leurs finances personnelles présentent un endettement et des taux d'impayés moindres.

En tout état de cause on observera que l'évolution des politiques de formation et d'éducation est toujours assez délicate même lorsque la sanction est un examen.

## VII. La crise financière et l'éducation financière

Face à la crise, l'éducation, financière n'est pas jusqu'ici une priorité d'action parmi les réponses recherchées par les dirigeants des Etats, et notamment en Europe.

Certes, dans sa « réponse stratégique à la crise financière et économique », l'OCDE souligne l'importance des efforts réalisés, mais surtout de ceux qui restent à produire, pour permettre d'élever le niveau d'éducation financière du public.

Le sujet n'est toutefois pas au programme du G20 et la Commission européenne ne l'évoquent pas dans sa communication programme du 4 mars 2009 face à la crise.

Pourtant la crise a mis à jour une véritable demande d'information du grand public à propos des difficultés financières rencontrées actuellement. De plus, la contraction du crédit et la crise économique rendent les situations financières individuelles très complexes et de nombreuses personnes réclament de l'aide afin de résoudre leurs problèmes financiers.

Par ailleurs les politiques menées en réponse à la crise sont articulées autour de deux axes :

- des politiques de relance à la consommation et de soutien aux banques
- un renforcement et une amélioration de la régulation financière

Or, en l'absence d'un renforcement de l'éducation financière du public, il est probable que les effets de la régulation financière ne seraient pas aussi efficaces qu'escomptés. Seule une amélioration conjointe des obligations pesant sur les acteurs financiers professionnels et de la connaissance par les particuliers de leurs droits et devoirs permettra un réel assainissement de certaines pratiques financières.

### Liens utiles

[Le rapport du CCSF](#) sur la promotion de l'éducation financière en France :